

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PARAVENIR

FCP

Ce FIA est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0010641779 - Paravenir

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 27% Eurostoxx ; 21% S&P500 ; 2% Topix ; 50% ICE BofAML Euro Broad Market Index. L'indicateur de référence est rebalancé semestriellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Politique d'investissement : L'objectif est atteint via une gestion discrétionnaire en investissant soit en direct soit via des OPCVM ou des FIA. Le portefeuille est constitué au terme d'un processus reposant sur l'analyse économique et des éléments techniques propres à chaque marché et comportant quatre étapes : l'allocation stratégique, l'allocation tactique, la sélection des titres, des OPCVM ou FIA et la construction du portefeuille.

L'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée les fourchettes suivantes :

- exposition de 25 % à 75% de l'actif net en actions (y compris via des OPC et des instruments dérivés) ;
- investissement de 0 à 75% de l'actif net en instruments monétaires ou en OPC monétaires, monétaires court terme ;
- investissement de 0 à 75% de l'actif net en dette privée en direct ou via des OPC ;
- investissement à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des OPC principalement investis en obligations spéculatives/high yield ;
- investissement à hauteur de 30% maximum de l'actif net en obligations convertibles y compris au travers de Fonds mixtes investissant principalement dans des obligations convertibles.

La fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le FCP est géré est de -2 à +6.

Le portefeuille peut être investi :

- jusqu'à 100% de son actif en titres d'OPCVM de droit français ou européen, de fonds d'investissement à vocation générale et de fonds professionnels à vocation générale qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC ;
- à hauteur de 30% maximum en placements collectifs français,

en FIA établis dans un autre état membre de l'Union Européenne ou en fonds d'investissement répondant aux 4 critères définis à l'article R214-13 du Comofi ;

- à hauteur de 10% maximum en parts ou actions d'OPC visés à l'article R214-32-19 du Comofi.

Tous ces OPC peuvent être gérés par la Société de gestion.

Le portefeuille peut être également investi jusqu'à 100% en TCN et à hauteur de 30% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés. Le gérant peut utiliser des instruments dérivés négociés sur des marchés à terme réglementés, organisés ou de gré à gré, français et/ou étrangers, en couverture ou en exposition. L'exposition globale du FCP ne dépassera pas 100% de l'actif net. Le FCP peut être exposé au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

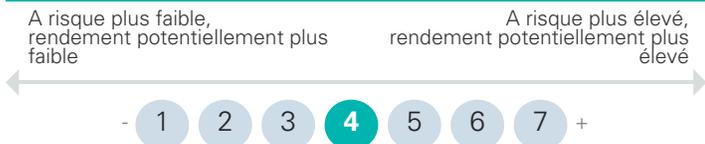
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J-1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 13h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

Le FCP est dans la catégorie 4 du fait de son investissement dans des instruments de type actions.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	1,28%*
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

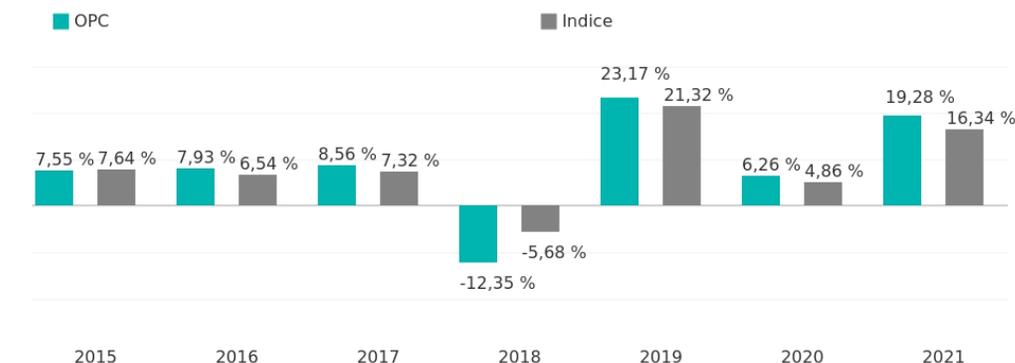
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC :
09/09/2008

Devise : EUR

Indicateur de référence :

27% Eurostoxx ; 21% S&P500 ; 2% Topix ; 50% ICE BofAML Euro Broad Market Index

L'indicateur de référence est rebalancé semestriellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Jusqu'au 30/05/2017 :

35% EuroStoxx (dividendes réinvestis) ; 35% MSI World All Countries hors euro (dividendes réinvestis) ; 25% Euro MTS Global (coupons réinvestis) ; 5% Exane Europe Convertible (coupons réinvestis)

Jusqu'au 30/04/2022 :

35% EuroStoxx + 35% MSI World All Countries ex EMU + 25% ICE BofAML Euro Government Index + 5% Refinitiv (ex. Thomson Reuters) European Focus Convertible EUR Index

à compter du 02/05/2022 :

cf. Indicateur de référence en vigueur

Informations pratiques

Nom du dépositaire : BNP PARIBAS S.A..

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Nature des souscripteurs à qui le produit est destiné : Tous souscripteurs. Le FCP pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie et/ou de capitalisation en unités de compte..

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **03/10/2022**.